

# Télécoms : une année d'investissement dans les infrastructures

**G**âce à l'augmentation de la capacité des deux réseaux de téléphonie mobile en 2008-2009, ainsi qu'à la baisse des tarifs orchestrée par l'ancien ministre des Télécoms Gebran Bassil, le taux de pénétration de la téléphonie mobile a quasi doublé au Liban entre début 2009 (35 %) et fin 2010, où il atteint 68 % selon les chiffres de l'Autorité de régulation des télécoms (ART). À l'instar des pays en développement, les cartes prépayées, avec 83 % de part de marché, restent la norme. Alfa regagne peu à peu du terrain face à MTC Touch, pour représenter 47 % du marché en décembre 2010.

En parallèle, le taux de pénétration de la téléphonie fixe reste stable, à 62 %. En revanche, le taux de pénétration d'Internet reflète encore le manque criant d'infrastructures et de la cherté des forfaits proposés aux résidents : il atteint 31 %, en incluant les revendeurs illégaux et en utilisant un multiplicateur de trois par compte d'utilisateur. L'Internet haut débit (ADSL et sans fil) est encore plus restreint, quoique en progression, à 24 % des foyers, toujours selon l'ART.

Le ministre sortant des Télécommunications Charbel Nahas, en poste depuis mi-2009, a entrepris un vaste chantier de réhabilitation des infrastructures du pays pour améliorer la connexion Internet, régulièrement listée parmi les pires au monde. La première partie de son plan consiste à déployer un réseau de 4 500 kilomètres de fibre optique pour relier tous les centraux téléphoniques ainsi que 350 gros utili-

sateurs. L'objectif est que d'ici à la fin 2011, les usagers bénéficient d'une vitesse de connexion de 15 mégabits par seconde (Mb/s) contre un maximum aujourd'hui d'environ 1 Mb/s (souvent théorique). C'est un consortium réunissant l'équipementier de télécoms franco-américain Alcatel-Lucent et la société libanaise de génie civil CET qui va déployer le réseau, pour un montant de 40 millions de dollars. La fourniture et l'installation des équipements permettant l'exploitation des câbles ont, quant à elles, été adjudgées au suédois Ericsson, pour 6,3 millions de dollars. Début 2011, le ministre s'est également attaqué à la transmission de données via le réseau cellulaire, en attribuant des contrats d'équipement et de service pour la téléphonie

mobile de troisième génération (3G), en fait la 3,5 G, d'une valeur de 80,3 millions de dollars. Une fois que le réseau de fibre optique, auquel le réseau 3,5 G sera relié, sera finalisé, la vitesse de connexion devrait être portée en moyenne à 7 Mb/s et pourra atteindre un maximum théorique de 21 Mb/s. Pour le réseau MIC1 opéré par Alfa, c'est à nouveau le suédois Ericsson qui a remporté l'adjudication, avec une offre à 7,3 millions de dollars. De son côté, le chinois Huawei a fait la meilleure offre financière (25,6 millions de dollars) pour le réseau MIC2 géré par MTC Touch, à l'exception de la fourniture du centre de commande, pour lequel Nokia Siemens a offert le meilleur prix (2,7 millions de dollars). ■ →

## Marché des télécommunications à décembre 2010

	Taux de pénétration (%)	Nombre de fournisseurs de service	Propriété privée/publique	Niveau de compétition
Téléphonie mobile	68	2	Publique	Monopole
Téléphonie fixe*	62	1	Publique	Monopole
Internet (y compris les fournisseurs illégaux)**	31	~16	Privée	Concurrence
Haut débit (sans fil et ADSL) (***)24		~7 fournisseurs ADSL ~16 fournisseurs de sans fil	Privée mais passe par le réseau du ministère des Télécoms/Ogero	Concurrence limitée

(\*) À fin septembre 2010.

(\*\*) Le taux de pénétration des utilisateurs d'Internet est calculé en multipliant par trois le nombre de comptes utilisateurs.

(\*\*\*) Taux de pénétration des foyers.

Source : ART.

